



Plateforme de Donges

Dialogue Riverain

Réunion n°39 – 25 janvier 2024

Les participants

Collectivités / Éducation / Social

- | | |
|-------------------|------------------|
| ▪ M. Chéneau | Mairie de Donges |
| ▪ Mme Bosse-Perus | Mairie de Donges |
| ▪ M. Delalande | Mairie de Donges |
| ▪ M. Riaud | Mairie de Donges |
| ▪ Mme Decaens | Mairie de Donges |
| ▪ M. Daniel | Mairie de Donges |
| ▪ M. Roulet | Mairie de Donges |

Riverains

- | | |
|---------------|-------------------------------------|
| ▪ M. Klein | Riverain |
| ▪ M. Le Cler | AEDZRP |
| ▪ M. Le Gal | ARSGT |
| ▪ M. Nicolas | Riverain |
| ▪ Mme Auffret | Riveraine |
| ▪ M. Roynel | Riverain |
| ▪ Mme Lecoq | Riveraine |
| ▪ M. Veiga | Association des acteurs économiques |

Plateforme

- | | |
|-------------------|-----------------------------|
| ▪ M. Decouvelaere | Directeur |
| ▪ M. Campmas | Resp. Département HSEQI |
| ▪ M. Cacioli | Service Environnement |
| ▪ M. Legendre | Resp. Service Communication |
| ▪ Mme Letilly | Service Communication |

Absents excusés : M. Simon (Mairie de Donges), Mme Henry (Mairie de Donges), M. Landreau (Riverain), Mme Burgeot (Riveraine), Mme Evain (Riveraine), Mme Barreteau (Ecole Aimé Césaire), Mme Audureau (Ecole Saint Joseph), Mme Gautier (Les Clos Fleuris), M. Vaesken (Collège Arthur Rimbaud)

Ordre du jour de la réunion

1. Visite de « La Passerelle »
2. Élargissement de l'instance Dialogue Riverain : nouveaux membres
3. Fin du chantier de curage du canal de l'Arceau
4. Conclusions de l'étude de surveillance environnementale suite à l'événement P551
5. L'école à feu
6. Questions diverses

Synthèse des échanges

1. Visite de « La Passerelle »

Échanges

Un participant questionne : « Les signaux des détecteurs d'hydrocarbures dans les cuvettes remontent-ils jusqu'à la salle de contrôle ? »

Réponse de la raffinerie : « Oui, ils remontent jusqu'à la nouvelle salle de contrôle de La Passerelle. »

Un participant questionne : « À quelle distance se situe le détecteur le plus éloigné ? »

Réponse de la raffinerie : « Le détecteur le plus éloigné se situe à environ 2 km à vol d'oiseau. »

2. Élargissement de l'instance Dialogue Riverain : nouveaux membres

Site Internet et relais sur Facebook



Nouveaux membres :

- M. Roynel
- Mme Lecoq
- Mme Burgeot
- Mme Auffret
- Mme Evain

8 | 25 janvier – Dialogue Riverain

Échanges

Un participant questionne : « Toutes les personnes qui ont candidaté pour devenir membre du Dialogue Riverain ont-elles été acceptées ? »

Réponse de la raffinerie : « Les membres du Dialogue Riverains sont choisis avec l'objectif de maintenir un certain équilibre entre les différentes sensibilités et une bonne répartition géographique des lieux d'habitation des membres. Toutes les candidatures n'ont donc pas été acceptées. »

Un participant questionne : « Nous avons eu des informations selon lesquelles la Mairie gérait les invitations, est-ce le cas ? Nous souhaitons que les personnes qui ont fait acte de candidature soient intégrées au groupe des nouveaux membres. »

Réponse de la raffinerie : « Le Directeur de la Plateforme est décisionnaire et peut être amené à prendre conseil auprès de la Mairie. »

3. Fin du chantier de curage du canal de l'Arceau

Etat initial – Canal de l'Arceau



SBVB : Syndicat des Bassins Versants du Brivet

- Gestionnaire canaux et ouvrages
- DIG pour curage de canal



- Canal de l'Arceau : connexion Marais de Liberge à la Loire
- 400 m de linéaire sur le site
- 4 passages sous routes et voies ferrées - traverse 4 clôtures douanières
- Canalisations aériennes et enterrées – grandes liaisons / DMM
- Enjeu important pour maîtrise des niveaux d'eau sur le marais de Liberge – riverains, administration et collectivités territoriales

10 | 25 janvier – Dialogue Riverain

Chantier de curage – S50 / S51 2023



Société travaux : Thouzeau
(groupe Merceron)
Sous-traitance du SBVB

- Ouverture clôtures douanières
- Création pistes d'accès
- Sécurisation des accès de berge
- Débroussaillages
- Curage de vase
- Gestion risque réseaux



11 | 25 janvier – Dialogue Riverain

Échanges

Un participant intervient : « La liaison se fait du marais de Liberge jusqu'à la Loire. C'est un projet ancien que certains membres du Dialogue Riverain ont défendu au SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet) lors du précédent mandat municipal et ce projet a enfin abouti. Ça a été compliqué d'un point de vue réglementaire. C'est très positif, le canal de l'Arceau aurait dû être inclus dans les canaux transférés au SBVB, mais il a été oublié. Le canal de l'Arceau n'a pas un grand bassin versant, mais quand il pleut beaucoup, comme cet hiver, nous n'avions pas la possibilité de gérer les niveaux d'eau, car il n'y avait pas la possibilité d'évacuer l'eau vers la Loire et inversement. Maintenant, le plus difficile est peut-être devant nous, car il va falloir gérer les niveaux d'eau et fixer le règlement d'eau. Ce n'est pas TotalEnergies qui doit s'en charger. Ce territoire est un secteur à enjeux contradictoires, mais le point positif est que maintenant, nous aurons le choix technique des niveaux d'eau. Il va néanmoins falloir que l'on se mette d'accord dessus. »

La raffinerie questionne : « À quel niveau va se faire la décision sur ce règlement d'eau ? »

Le participant répond : « Je pense que cela va se faire au niveau du SBVB, il ne sera pas seul à décider. Les règlements d'eau sont très compliqués à élaborer en Brière. »

Un participant questionne : « Le curage a-t-il été fait après SFDM ? »

Réponse de la raffinerie : « Oui, tout à fait, on ne vous a parlé que de la partie curée au niveau de la raffinerie de Donges, mais le curage a bien été prolongé jusqu'au quai de l'Arceau. »

Un participant intervient : « Je confirme que le curage a eu lieu sur les terrains du Grand Port Maritime qui sont situés entre le batardeau, à hauteur des Bossènes, et la Loire. »

Un participant questionne : « Avez-vous eu des difficultés à curer à l'intérieur de la raffinerie ? À l'endroit où l'Arceau prend la direction de la Loire, le curage a-t-il été réalisé ? »

Réponse de la raffinerie : « Quand l'Arceau prend la direction de la Loire, le long de SFDM, le curage a bien été fait par le SBVB. D'ailleurs, on voit assez bien les zones où il a été effectué. Et puis, passé le virage en direction de la Loire, la vitesse de circulation de l'Arceau est plus importante, car son dénivelé est plus important également, le SBVB n'a donc pas jugé pertinent de faire de curage complémentaire sur cette zone-là. »

Un participant questionne : « Donc, ça n'a pas été curé à cet endroit ? »

Réponse de la raffinerie : « Sur la zone entre la route des Bossènes et jusqu'à la moitié de la Loire, non, puisque le SBVB estime que ça n'impacte pas la vitesse de circulation de l'Arceau. »

Un participant questionne : « Il y a des petits ponts en bordure des Bossènes qui ont des buses, ont-elles été curées ? »

Réponse de la raffinerie : « C'était justement l'objectif. Atteindre un niveau de vase en dessous des buses pour avoir un réservoir de vase qui permette un envasement progressif du canal sans altérer sa circulation. Les abords des buses ont donc été curées, les buses en elles-mêmes, non, car on estime que ce n'était pas spécialement nécessaire. »

Un participant intervient : « Pour l'instant, cela ne paraît pas grandiose. »

Réponse de la raffinerie : « Nous avons quand même observé une différence de niveau sur le canal de l'Arceau. »

Un participant questionne : « De mémoire, il y avait des bouées néréides à cet endroit qui alertaient en cas d'éventuelle pollution, ont-elles été conservées ? »

Réponse de la raffinerie : « Oui, tout à fait. »

Un participant questionne : « Les terres qui ont été remuées lors du curage, que deviennent-elles ? »

Réponse de la raffinerie : « Sur tout le linéaire qui traverse la raffinerie de Donges, les vases sont déposées sur le long de la berge. »

Un participant questionne : « Est-ce que vous remarquez que l'herbe repousse sur ces zones ? »

Réponse de la raffinerie : « Normalement, lors de périodes sèches, les vases qui ont été déposées sèchent en 3 semaines et la végétation repousse. Pour le moment, nous sommes dans une période humide et pluvieuse, donc nous pourrions voir la repousse plus tard. »

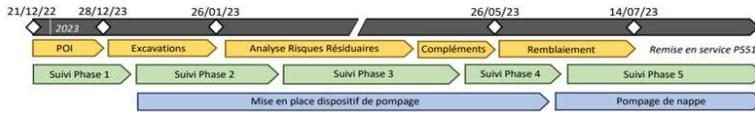
4. Conclusion de l'étude de surveillance environnementale suite à l'événement P551

Rappel des faits et de la chronologie Surveillance et remédiation 2/2

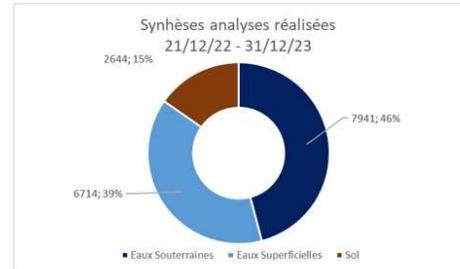


Suivi des milieux eaux / sols en quelques chiffres :

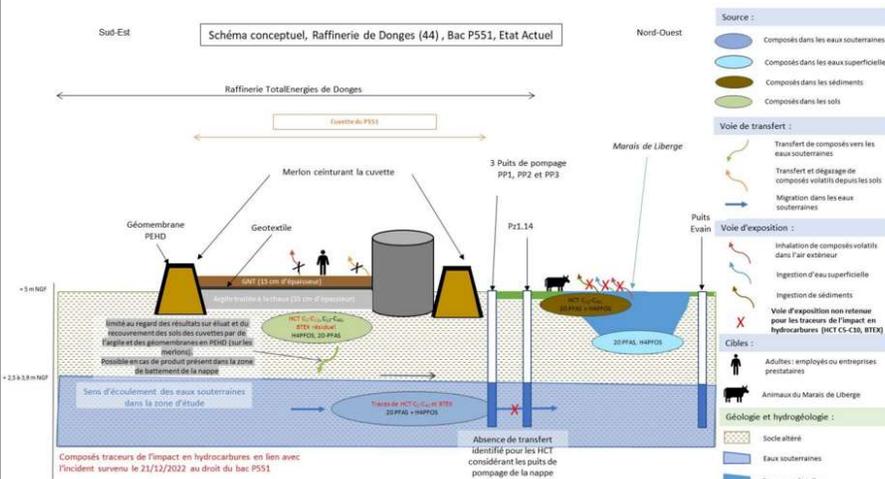
- 17 300 analyses réalisées entre le 21/12/22 et le 31/12/23 – *suivi toujours en cours*
- 5 phases de suivi ajustées selon les résultats d'analyses / saison
- 4 rapports (SERPOL – janvier-mars / mars-mai + ANTEA – mai-juin / décembre-août)



- Phase 1 : prélèvements d'urgence (SUI / TERF)
- Phase 2 : Plan de surveillance SERPOL (1)
- Phase 2 : Plan de surveillance SERPOL (2)
- Phase 3 : Plan de surveillance SERPOL (3)
- Phase 4 : Plan de surveillance ANTEA (4)
- Phase 5 : Plan de surveillance ANTEA (5)



Etude IEM Marais Liberge (Etude ANTEA – Nov.23)



Conclusion **IEM** :

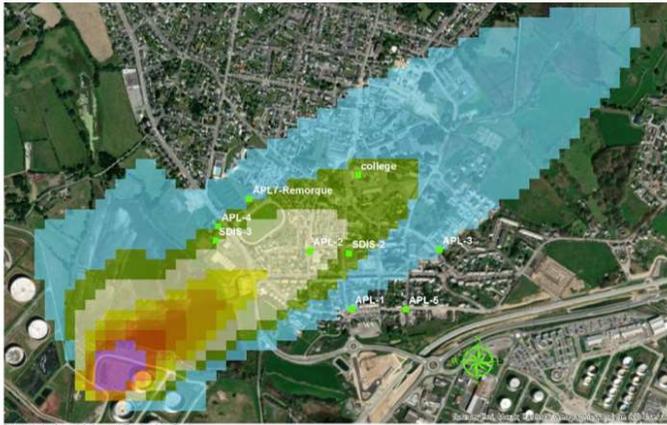
Traceurs étudiés : HC + BTEX

Cibles potentielles prises en compte : bovins

Conclusion : sous réserve du maintien de la barrière hydraulique, absence de risque sanitaire sur le marais de Liberge

Influence sur la qualité de l'air

Résultat de la simulation moyenne sur 14j

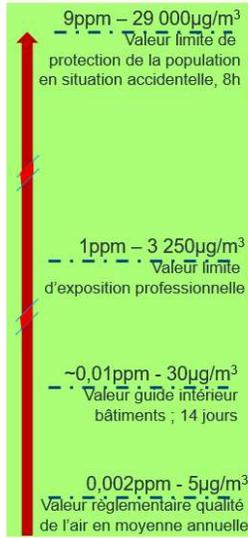


Extrapolation 14 Jours EmissionEnd
METEO Rugo variable (raf 0.2 / ville var) Vent raff mini 1 ms-1

ADMS Receptor ADMS Area Source 14J-END315

<VALUE>

0 - 10	11 - 20	21 - 30	31 - 60	61 - 90	91 - 150	151 - 300	301 - 600	601 - 1 000
--------	---------	---------	---------	---------	----------	-----------	-----------	-------------



Eq Moy sur 1j (µg/m ³)	Eq Moy sur 14j (µg/m ³)	Eq Moy sur 365j (µg/m ³)
9750	696	27

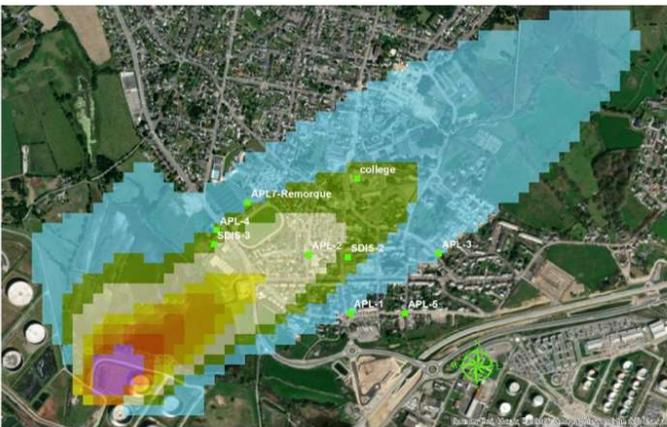
1083	774	557
------	-----	-----

12 janvier 2024 - CSS

15

Influence sur la qualité de l'air

Résultat de la simulation moyenne sur 14j



Extrapolation 14 Jours EmissionEnd
METEO Rugo variable (raf 0.2 / ville var) Vent raff mini 1 ms-1

ADMS Receptor ADMS Area Source 14J-END315

<VALUE>

0 - 10	11 - 20	21 - 30	31 - 60	61 - 90	91 - 150	151 - 300	301 - 600	601 - 1 000
--------	---------	---------	---------	---------	----------	-----------	-----------	-------------

• Conclusion

- Le tapis de mousse a été une protection efficace, allant jusqu'à réduire de 90% l'émission d'essence de la nappe.
- Sur la majorité du Bourg de Donges, la concentration moyenne sur 14 jours est inférieure à la valeur guide (30µg/m³)
- Une petite partie a une concentration moyenne entre 1 à 2 fois la valeur guide
- La limite réglementaire annuelle est respectée pour tous les points

• Étapes à venir :

- Étude transmise à l'INERIS
- Retour attendu pour le 31 janvier 2024

12 janvier 2024 - CSS

16

Suivi des milieux P551



La gestion de la perte de confinement du 21/12/22 sur le bac P551 a représenté des moyens importants déployés, en phase avec la nature de l'événement :

- Gestion de crise complexe avec mobilisation d'une cellule de crise sur 8 jours pleins, et mobilisation de moyens exceptionnels, notamment en matière de surveillance de la qualité de l'air
- Remédiation lancée dans un laps de temps très court vis-à-vis de la complexité des travaux d'excavation
- Efficacité démontrée des travaux de remédiation (retrait de 99,999 % du produit présent dans le sol de la cuvette de rétention)
- Suivi exhaustif déployé sur l'ensemble des milieux (plus de 17 000 analyses)
- Mesures de maîtrise mise en œuvre vis-à-vis de l'interprétation du suivi des milieux – barrière hydraulique Pz 1.14

L'interprétation de l'ensemble des données disponibles depuis le 21/12/22 met en évidence :

- L'efficacité des mesures engagées permettant une protection efficace des milieux vis-à-vis des HC/BTEX moyennant le maintien de l'unité de pompage en amont du Pz 1.14 ;
- L'absence de lien entre les PFAS présents dans les milieux et l'événement

Concernant les mesures de qualité de l'air, l'efficacité démontrée du tapis de mousse permet de mettre en avant son caractère déterminant dans la gestion des émissions de COV vis-à-vis des riverains. La modélisation de dispersion des COV résiduels, élaborée par notre LQA, attend avis de tierce-expertise de l'INERIS. A ce stade, nous pouvons affirmer que la limite réglementaire annuelle d'exposition aux COV est respectée pour tous les points exposés.

Échanges

Un participant questionne : « Est-ce que pour le prochain Dialogue Riverain, il sera possible de recevoir en amont le compte-rendu de l'Ineris afin que l'on puisse en discuter ? »

Réponse de la raffinerie : « Depuis l'événement, nous avons présenté à chaque Dialogue Riverain ce qu'il y avait de nouveau et nous continuerons de le faire lors des prochains. »

Un participant questionne : « Savez-vous quand sortira le rapport de l'Ineris ? »

Réponse de la raffinerie : « C'est une question de semaines. »

Un participant intervient : « Je serai heureux quand l'Ineris aura rendu son rapport et j'espère que ça mettra fin à toutes les discussions sur l'impact de cet incident. On a tous à gagner à attendre le rapport de l'Ineris qui va mettre une touche finale à cette longue période d'études et de débats. »

Un participant questionne : « Est-ce qu'il est prévu un résumé non-technique, une synthèse pour les riverains à usage « vulgarisateur » ? »

Réponse de la raffinerie : « Côté raffinerie, on peut effectivement prévoir une synthèse que nous mettrons en ligne sur notre site Internet. Nous retenons le point. On peut effectivement se mettre à la portée de tous, après il ne faut pas oublier que c'est un événement qui est complexe à analyser. Il faut accepter la complexité de cet incident et qu'une expertise complète a été mise au service de cette analyse. »

Un participant questionne : « Le rapport Ineris toujours attendu, jugé indispensable par les services de l'État, l'exploitant, le Maire de la commune pour s'exprimer il y a un an, est considéré inutile aujourd'hui puisque TotalEnergies présente ses données. Vous nous informez que TotalEnergies a eu un contact avec l'Ineris le 19 janvier. Nous contestons votre décision de ne pas considérer dans vos investigations les hydrocarbures C10-C40, ni les PFAS considérant que ces derniers ne relèvent pas de l'événement lié au P551. Quid également des mesures de benzène évaporé de la nappe de naphta quand celle-ci est recouverte de mousse. »

Réponse de la raffinerie : « Les réponses à ces questions vous ont déjà été apportées lors de la Commission de Suivi de Site du 12 janvier dernier. »

Un participant intervient : « Toutes les personnes présentes au Dialogue riverain n'ont pas participé à la Commission de Suivi de Site, nous réaffirmons notre désaccord sur vos conclusions. »

Réponse de la raffinerie : « L'objectif du Dialogue Riverain n'est pas de reprendre l'ensemble des débats menés en Commission de Suivi de Site. S'il y a des questions de la part des riverains non présents à la Commission de Suivi de Site, nous sommes prêts à y répondre ».

5. École à feu

Ecole à feu



- Plateforme d'entraînement à l'extinction de feux d'hydrocarbures
- Formation des pompiers de la raffinerie et aussi du SDIS et autres organismes.
- Plusieurs ateliers dont :
 - Feu de caniveau
 - Feu de nappe
 - Feu de gaz
- Les effluents liquides de la zone sont collectés et traités au TER de la raffinerie
- Lors des exercices, il est possible que de la fumée soit visible. Une information sera publiée sur le site de la raffinerie.



Échanges

Un participant questionne : « Depuis combien de temps utilisez-vous des mousses et depuis combien de temps cette école existe ? »

Réponse de la raffinerie : « Elle existe depuis très longtemps, depuis les années 80 probablement. »

Un participant questionne : « Ceci explique peut-être la présence de PFAS sur le terrain ? »

Réponse de la raffinerie : « Pas dans le marais de Liberge. Cependant, comme nous l'avons dit en Commission de Suivi de Site, cela fait partie de la zone proposée pour des analyses complémentaires de présence de PFAS, puisque ça fait sens. Précision importante : depuis mi-2023, nous utilisons des mousses sans fluor pour les entraînements. On utilise de nouvelles mousses accréditées sans fluor, nous sommes également en train de faire les transitions sur nos véhicules d'intervention. »

Un participant questionne : « Quelle est la périodicité des exercices ? »

Réponse de la raffinerie : « S'il y a suffisamment d'inscrits : tous les jeudis, hors vacances scolaires. Et on peut avoir 3 ou 4 fois par an des entraînements avec le SDIS. »

6. Questions diverses



Échanges

Un participant questionne : « Les chiffres d'import de pétrole brut 2023 donnés dans la presse (6,8 millions de tonnes) sont-ils exacts ? J'ai obtenu des commentaires s'étonnant de cette quantité, estimée "faible", voire minorée par rapport aux 10 millions de tonnes de capacité de traitement »

Réponse de la raffinerie : « Oui, le chiffre de la presse était bon. »

Un participant questionne : « Pour la Journée Portes Ouvertes du 30 mars, qui sera convié : une large ouverture au public ou seulement à des personnes « sélectionnées » après inscription ? »

Réponse de la raffinerie : « C'est un événement interne, seront invités les salariés de la raffinerie et les retraités. Les salariés peuvent venir avec les enfants, conjoints et parents. Les retraités, eux, peuvent venir avec leur conjoint. »